

Communiqué de presse

Toulouse, le 17 septembre 2024

Nouveau soutien aux projets d'enseignement supérieur entre l'Afrique et la France : lancement de la 3^{ème} édition du programme « Partenariats Académiques Afrique-France » (PeA)

A l'occasion de la journée Campus France, organisée le 17 septembre à Toulouse en marge du salon professionnel de l'European Association of International Education (EAIE), le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a annoncé le lancement de la troisième édition du programme PeA « Partenariats Académiques Afrique-France ».

« La France et le MEAE français s'engagent en faveur de la transformation de nos relations franco-africaines, au moyen d'une coopération universitaire et scientifique active, ancrée dans l'intérêt mutuel et renforçant cet intérêt mutuel. » a exprimé M. Emmanuel Lebrun-Damiens, Directeur de la Culture, de l'Enseignement, de la Recherche et du Réseau du MEAE.

Depuis 2020, le programme PeA, anciennement nommé « Partenariats avec l'enseignement supérieur africain », poursuit l'ambition de financer des partenariats académiques franco-africains, œuvrant à développer des filières de formation (Licence, Master et/ou Doctorat) dans des secteurs économiques prioritaires pour les pays africains partenaires. Fort du succès de deux premières éditions, ayant déjà permis de soutenir 13 projets, cette troisième édition, dotée d'une enveloppe de **15 millions d'euros**, prévoit le financement de **cinq à six nouveaux projets**.

Former des expertes et des experts dans des domaines prioritaires, produire des connaissances scientifiques, éclairer les décideurs et stimuler l'innovation : les établissements d'enseignement supérieur ont un rôle crucial à jouer dans la mise en œuvre de trajectoires de développement durable. En élargissant son soutien à de nouveaux projets, le PeA contribue à favoriser l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur sur le continent africain et à répondre à des demandes de compétences nécessaires au développement durable des pays.

PUBLICATION DE L'APPEL A PROJETS « PeA 3 » AU MOIS DE NOVEMBRE 2024

L'Agence nationale de la recherche (ANR), opérateur du programme « Partenariats Académiques Afrique-France » (PeA), publiera le 3^{ème} appel à projets au mois de novembre 2024. La clôture de l'appel à projets est prévue au printemps 2025 et l'annonce des lauréats à l'automne 2025.

Cette nouvelle édition sera ouverte aux pays africains suivants¹ : Afrique du Sud, Cameroun, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Mozambique, Nigéria, République Démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Togo.

Le PeA soutient des projets :

- portés par un consortium coordonné par un établissement d'enseignement supérieur d'un pays africain éligible au PeA 3, d'une part, et un établissement d'enseignement supérieur français éventuellement renforcé par d'autres établissements d'enseignement supérieur français, d'autre part ;
- visant la montée en puissance et la mise en œuvre pérenne d'une filière de formations de niveau Licence (Bac+3), Master (Bac+5) et/ou Doctorat (Bac+8) dispensées en Afrique ;
- ciblés sur une filière prioritaire pour le développement socio-économique du pays ou de la région et où la capacité de formation est insuffisante au regard des capacités d'emplois ;
- contribuant au renforcement des capacités et des compétences de l'établissement africain pour la gestion de cette filière ;
- promouvant explicitement l'égalité hommes-femmes en termes d'accès et de réussite ;
- anticipant les impératifs de pérennisation académique et financière du partenariat de formation.

Les projets lauréats seront soutenus pendant 4,5 ans pour un montant compris entre 1,5 et 3 M€.

LE PROGRAMME « PARTENARIATS ACADEMIQUES AFRIQUE-FRANCE » (PeA)

Financé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères via l'Agence française de développement (AFD), le programme « Partenariats académiques Afrique-France » (PeA) est mis en œuvre dans le cadre de la politique d'aide aux pays en voie de développement avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), et est opéré par l'Agence nationale de la recherche (ANR), avec l'appui de Campus France sur les volets animation et valorisation des projets. Il répond à la volonté politique de la France de doubler les partenariats entre établissements d'enseignement supérieur africains et français et vient compléter la politique d'accueil des étudiants africains en France.

Tout en renforçant les capacités des établissements africains et le rayonnement international des établissements français, le PeA vise à :

- Offrir aux étudiants et étudiantes du continent africain la possibilité de trouver dans leur pays ou leur région des formations de qualité, dès la licence, et répondant aux besoins du monde socio-économique ;

¹ La liste des pays éligibles au PeA3 a été arrêtée par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères français.

- Accompagner les acteurs de l'enseignement supérieur africains et français dans le développement de partenariats, en particulier dans des secteurs stratégiques pour les économies des pays concernés ;
- Permettre des mouvements étudiants et enseignants, entre un établissement français et un établissement africain, et ce dans les deux sens.

13 projets d'enseignement supérieur entre la France et le continent africain déjà soutenus

Les deux premières éditions du PeA ont permis de financer 13 projets dans sept pays africains associant une cinquantaine d'établissements d'enseignement supérieur français et africains.

Au-delà de la mise en réseau des communautés scientifiques africaines et françaises, les projets PeA présentent des premiers résultats concrets : refonte des maquettes pédagogiques, lancement de plus de 10 nouveaux parcours (licences et masters), formations d'enseignants, financement d'une trentaine de doctorants, soutien à la mobilité internationale et à l'innovation, inauguration d'un village entrepreneurial, développement des relations avec le secteur socioéconomique, réception d'équipements pour professionnaliser les formations. A partir de 2027, près de 4 000 étudiants seront accueillis, chaque année, dans les 13 filières soutenues par le PeA.

En savoir plus :

- Le programme « Partenariats Académiques Afrique - France » : <https://www.afd.fr/fr/pea>
- L'appel à projets PeA : [anr.fr – pea@agencerecherche.fr](mailto:anr.fr-pea@agencerecherche.fr)

À propos :

L'AFD

Le groupe AFD finance, accompagne et accélère les transitions nécessaires pour un monde plus juste et résilient. Il contribue ainsi à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement durable et de solidarité internationale. C'est avec et pour les populations que nous construisons en lien avec nos partenaires des solutions partagées dans plus de 160 pays, ainsi que dans 11 départements et territoires ultramarins français.

Notre objectif ? Concilier développement économique et préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes- hommes, l'éducation ou encore la santé. Nos équipes sont engagées dans plus de 3 600 projets sur le terrain, contribuant ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

www.afd.fr

Contact presse :

Marie Guillemin | Marie Guillemin – communicationpea@afd.fr | +33 (0)6 65 19 67 13

L'Agence nationale de la recherche

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'ANR a pour mission de soutenir et de promouvoir le développement de recherches fondamentales et finalisées dans toutes les disciplines sur le plan national, européen et international. Elle finance également l'innovation technique et le transfert de technologies, les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé, et renforce le dialogue entre science et société.

L'ANR est aussi le principal opérateur du plan France 2030 dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. France 2030 soutient l'excellence et les transformations de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la formation et de l'innovation dans des secteurs prioritaires. L'agence assure la sélection, le financement et le suivi de projets en lien avec ces objectifs.

L'ANR est certifiée ISO 9001 et a obtenu le label « égalité professionnelle ».
anr.fr | @agencerecherche

Contact presse :

Katel LE FLOC'H | contactpresse@anr.fr | +33 (0)6 81 61 12 97

Campus France

L'agence Campus France soutient l'attractivité de l'enseignement supérieur français en assurant sa promotion auprès des étudiants internationaux. Elle a également pour missions de gérer les boursiers des gouvernements français et étrangers, d'accompagner étudiants et chercheurs en mobilité, de piloter le réseau France Alumni et d'analyser la mobilité étudiante en France et dans le monde.

L'agence coordonne en France le Forum Campus France (376 établissements). Dans le monde, elle s'appuie sur les 275 Espaces Campus France, sous l'autorité des ambassades de France dans 134 pays.

www.campusfrance.org

Contact presse :

Judith AZEMA | judith.azema@campusfrance.org | +33 (0)1 40 40 57 47